



SCULPTURES AU JARDIN

APPEL DE DOSSIER 2022
6^e ÉDITION

Les sculpteurs professionnels du Québec sont invités à présenter leur candidature pour participer à la sixième édition de SCULPTURES AU JARDIN à Mascouche.

Situé en bordure de la rivière Mascouche, le [Jardin Moore](#) est un joyau horticole, culturel et récréotouristique reconnu de la région de Lanaudière. L'équipe du Jardin Moore et le comité organisateur sont fiers d'accueillir l'excellence en sculpture du territoire québécois.

Cet événement est une vitrine pour faire connaître l'art de la sculpture de jardin. Vingt-cinq sculpteurs du Québec seront sélectionnés par un jury indépendant parmi les candidats. Chaque artiste est encouragé à présenter deux œuvres.

**SCULPTURES AU JARDIN aura lieu
du 22 JUIN au 2 OCTOBRE 2022**

Plusieurs prix sont remis au cours de l'exposition dont Le **Prix Sculpture Desjardins** et le **Prix Coup du Cœur du Public**.

Le Jardin Moore est un organisme à but non lucratif et poursuit une mission environnementale de développement durable depuis trente ans. Sur une base facultative, nous enjoignons ainsi les participants à poser un regard sur le développement durable et d'associer le verre à leur création pour souligner l'Année internationale du verre 2022 de l'ONU.



Merci de nous faire confiance!

Veillez faire parvenir votre dossier en incluant cette page via [Wetransfer](http://www.wetransfer.com) [www.wetransfer.com] à Hélène B. Robert : beerhm2@gmail.com

DATE LIMITE : LE 20 FÉVRIER 2022

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Site WEB :	

Les matériaux acceptés sont : la pierre, le métal, la résine, la céramique, le verre, le bois, les assemblages ou autres matériaux qui doivent être imperméables et résistants aux intempéries.

Le format minimum accepté est 90 cm (3 pieds) de hauteur incluant le socle.

L'installation des œuvres aura lieu **vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin 2022 sur rendez-vous.**

Les œuvres doivent être facilement déplaçables, ne pas nécessiter de socle permanent, et devront être sans danger pour le public.

L'exposition est d'une durée moyenne de quatre mois. Chaque artiste est responsable de ses assurances, le Jardin Moore possède une assurance limitée pour responsabilité civile. Le démontage aura lieu à partir du 2 octobre 2022 sur rendez-vous

COMPOSITION DU DOSSIER

- Le formulaire d'inscription complété,
- Un curriculum vitae récent incluant les expositions des cinq dernières années et les prix reçus (2 pages maximum),
- Un portfolio de cinq œuvres récentes (.JPG /300 dpi, 2 mo),
- Une description détaillée des cinq œuvres du portfolio,
- Une démarche artistique (1 page).

Chaque fichier du dossier doit être séparé et nommé selon le modèle suivant SVP : 01_Nom Prénom_Inscription.pdf

Seuls les dossiers complets et livrés à la date d'échéance seront analysés par le jury.

Pour information : Hélène B. Robert au 514-475-6089